

OBSERVATOIRE DE LUTTE

CONTRE LA CORRUPTION ET LES

MALVERSATIONS ECONOMIQUES

INTEGRITE



EQUITE

OBSERVATORY FOR FIGHT

AGAINST CORRUPTION AND

ECONOMIC EMBAZZLEMENT

TRANSPARENCE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 033/OLUCOME/12/2017 PORTANT SUR LE PROJET
DE LOI DE BUDGET GENERAL DE L'ETAT, EXERCICE 2018**

1. L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) se rend compte que le projet de loi de budget général de l'Etat 2018 est un budget fantaisiste et irréalisable. En effet, les recettes globales du budget 2018 s'élèvent à 1224, 12 milliards Fbu contre 1152, 76 milliards Fbu en 2017 soit une augmentation de 71, 35 milliards Fbu représentant 6,2 %. Les dépenses globales du budget exercice 2018 sont estimées à 1388,17 milliards Fbu contre 1326, 83 milliards Fbu en 2017 soit une augmentation de 4, 6% représentant 61,34 milliards Fbu. Ce projet de budget 2018 dégage un déficit d'un montant de 164, 05 milliards Fbu contre 174, 06 milliards Fbu en 2017 soit une diminution de 10, 01 milliards Fbu (ou de 5,7%).
2. Les dons sur projets prévus pour l'exercice 2018 sont de 372, 25 milliards Fbu contre 366, 05 milliards Fbu en 2017 soit une augmentation de 1,7 % représentant un montant de 6,19 milliards Fbu. Suite à la détérioration des relations du Burundi avec ses partenaires, les dons offerts au Burundi ont connu une chute non négligeable. Les prévisions des dons qui étaient en 2013 de 711, 92 milliards Fbu sont de 372, 25 milliards Fbu pour l'exercice de 2018 soit une diminution de 47,71%. Ces dons étaient utilisés en grande partie dans les projets d'investissement. Cependant, l'OLUCOME s'étonne lorsque les dirigeants burundais disent que tout va bien même du point de vue économique et que bientôt le Burundi va s'autofinancer. Alors que ce manque de ces dons a conduit l'économie burundaise à une dépréciation monétaire notoire de plus 60 % si l'on tient compte qu'en 2015 un dollars américains s'achetait à 1700 Fbu contre 2720 Fbu aujourd'hui. Ce qui implique paradoxalement que le budget qui serait voté pour l'exercice 2018 aurait une valeur réelle de 832, 9 milliards Fbu par rapport à l'année de 2015. A cet effet, l'OLUCOME se demande pourquoi le Gouvernement se vante que son économie progresse au lieu d'accepter plutôt qu'elle a reculé.
3. Les prévisions des exonérations pour chaque exercice de 2017 et 2018 sont restées inchangées à hauteur de 18 milliards Fbu. L'OLUCOME se trouve dans l'embarras de voir toujours ces prévisions erronées qui ne tiennent pas compte des réalisations des années précédentes et qui seraient ainsi projetées expressément pour couvrir la corruption réalisée sur cette ligne du budget de l'Etat. Car depuis 2011, l'OLUCOME a constaté que les dépenses pour ces exonérations de 18 milliards Fbu dépassées très largement dans l'ordre de plus de 60 milliards Fbu. Cependant, l'exercice 2017 bat son record d'autant plus qu'au 30 septembre 2017, les exonérations qui avaient été déjà exécutées selon l'Office Burundais des Recettes (OBR) s'équivalaient à 111, 568 milliards Fbu soit un taux d'exécution de 619, 9 %. De ce fait, l'OLUCOME s'interroge si réellement ce dépassement ne serait pas issu de la complicité de certaines hautes autorités du Ministère en charge des finances publiques, de

Le

l'Agence pour la Promotion des Investissements (API), de l'Office Burundais des Recettes (OBR) et des bénéficiaires de ces exonérations.

4. Pour cet exercice de 2018, les ressources intérieures dans le budget général de l'Etat occupent 69,6% contre 30,4% des dons. Les recettes fiscales contribuent à 60,9%, les recettes non fiscales à 5% et les recettes exceptionnelles à 3,6%. Pour aboutir à ces objectifs de recettes, il y a eu une création des nouvelles mesures fiscales pour l'exercice 2018. D'où l'OLUCOME trouve qu'au cas où le parlement voterait ce projet de loi de finances de 2018, il aurait accepté que le Gouvernement suive avec sa dernière énergie le contribuable burundais car les 11 nouvelles taxes de budget 2017 ont été reconduites pour le budget 2018 et ce qui est grave, le Gouvernement a ajouté 21 autres nouvelles taxes pour ce projet de loi de finances 2018.
5. Les 11 taxes reconduites pour l'exercice budgétaire de 2018 sont la taxe anti-pollution sur les véhicules usagés de plus de 10 ans, la surtaxe de 50% de la valeur en douane sur les sachets en plastique importés, la surtaxe de 30% sur le lait liquide importé, le prélèvement forfaitaire libératoire pour les agences en douanes de 10 000 Fbu par déclaration, l'impôt locatif, la taxe spécifique de téléphonie mobile sur le trafic national qui passe de 42 Fbu à 52 Fbu, la taxe de consommation sur carburant, l'augmentation de la taxe spécifique sur le sucre de 200 Fbu, l'augmentation de la taxe de consommation sur la bière limonade et eau minérale, la suppression des exclusions prévues dans le secteur des assurances avec diminution du taux qui passe de 2% à 1,5% et la taxe à l'exportation des peaux brutes. Comme le rapport des commentaires de la Cour des comptes sur le projet de loi de Budget Général de l'Etat, exercice 2018 le précise, les 21 autres nouvelles taxes se retrouvent dans le projet de loi de finances 2018 au niveau des articles 10, 15, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 42, 43, 44, 46, 62, 64, 65, 66, 70, 71, 83.
6. Pour les recettes exceptionnelles de 2018, il y a eu une nouvelle ligne budgétaire intitulée : « Office Burundais des mines et des carrières » dont le montant de recettes prévues s'équivaut à 7 557 560 000 Fbu. L'OLUCOME est également étonné de constater que depuis 2013 jusqu'au 30 septembre 2017, il n'y a eu aucune recette réalisée dans ce secteur des mines alors que durant cette période, il y a eu des contrats signés relatifs à l'exploration et exploitation des minerais au Burundi. Pour l'OLUCOME, ce montant de 7,5 milliards Fbu est très peu en considérant le nombre des contrats illégaux des investisseurs étrangers déjà signés dans le secteur minier.
7. De tout ce qui précède et en vue de contribuer au développement de notre pays le Burundi, l'OLUCOME recommande ce qui suit :
 - a. D'annuler les 21 autres nouvelles mesures fiscales prévues pour l'exercice budgétaire de 2018 à l'endroit d'une population déjà pauvre car cette dernière possède des revenus annuels très faibles ;
 - b. De destituer certaines hautes autorités du Ministère en charge des finances publiques, de l'API et de l'OBR qui opèrent des exonérations indues car ces dépassements sur les exonérations prévues se font en leur connaissance et « complicité » ;

- c. De revoir comment renouer ses relations avec ses partenaires techniques et financiers en s'impliquant convenablement dans les pourparlers inter burundais externes pour trouver les bonnes solutions durables à la crise de depuis 2015 dont la crise de son économie ;
- d. De considérer dans l'élargissement de l'assiette fiscale le principe « Trop d'impôts tuent l'impôt » ;
- e. De revoir la projection de recettes sur la rubrique « Office Burundais des mines et des carrières » car ce montant de 7,5 milliards Fbu est très minime à voir le nombre des contrats illégaux signés avec les investisseurs étrangers dans le secteur des mines.

Fait à Bujumbura, le 11/12/2017

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

